L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

NOTRE DEVISE: JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE —RACINE

VOL. IV NO-43 — SUDBURY, ONT., JEUDI, LE 18 AVRIL 1946 — LE NUMERO, 5 SOUS

Donnons tous pour nos frères de l'ouest

GRANDE QUETE POUR RADIO-OUEST FRANCAISE

—✤—

Le Comité de Radio-Ouest française annonce qu'il se fera une grande quête aux portes des églises par toute la région, le 1er dimanche après Pâques, le 28 avril.

Déjà quelques paroisses ont envoyé de généreuses contributions. Mais on veut que nous redoublions l'effort pour que notre part soit digne de notre région.

Il faut comprendre la nécessité où sont nos frères de l'Ouest, de posséder une série de postes français chez-eux s'ils ne veulent pas s'angliciser à bref délai.

Pour comprendre l'importance qu'ils attachent à ces postes de radio, il suffit de regarder quelle énorme somme d'argent ils ont levé dans ce but. Il ne sont là-bas que 150,000 en comptant, vieillards, hommes, femmes et enfants, et ils ont levé $150,000. C'est un grand geste de leur part. C'est la preuve qu'ils ne sont pas prêts de lâcher. Aidons-les donc, en donnant ce que nous pouvons! Qui sait si dans un avenir rapproché, nous n'aurions pas besoin de l'aide de l'extérieur pour garder notre français? Ce que nous donnons aujourd'hui, nous reviendra toujours.

Pour la cause française en péril dans l'Ouest, personne ne peut refuser. Aidons nos frères qui veulent rester français.

Ceux qui voudraient faire une contribution particulière, de groupe, ou d'associations dans nos paroisses peuvent s'adresser comme suit: M. René Pelan Trésorier du comté Radio-Ouest, Maison Laberge, Sudbury.

—✤—

A
tous ses lecteurs
clients et annonceurs
L'AMI DU PEUPLE
offre ses meilleurs souhaits de

Pâques

—✤—

Lettre d'Ottama

RECEPTION DU GOUVERNEUR-GENERAL—PRETS ET DONS A L'ANGLETERRE—SEULS 4 DEPUTES S'OPPOSENT—MAXIME RAYMOND: DONS, CADEAUX DU CANADA PAYES PAR CANADIENS PERMETTANT A L'ANGLETERRE DE PRETER A PROFIT A D'AUTRES PAYS "M.KING PEUT SE FELICITER DE SA BESOGNE. IL NOUS A FAIT PERDRE JUSQU'A NOTRE AME NATIONALE"

Le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, a prêté le serment d'allégeance au cours d'une cérémonie dont le caractère unilingue a été remarqué même par M. John Bracken, leader de l'opposition conservatrice. Ce dernier a attiré l'attention du premier ministre sur ce fait insolite. M. Mackenzie King ne s'énerve [illegible] contre l'une de ses mesures. Il a donc répondu placidement qu'on avait suivi la coutume. Il me semble cependant que lors de la réception de Lord Bessborough à Halifax en 1931, il y avait eu du français. Je parle de mémoire. Je ne saurais affirmer le fait en toute certitude. Je n'ai pas sous la main les notes que j'ai rédigées en 1931, à l'occasion de l'arrivée du gouverneur. Mais quoi qu'il en soit de ce précédent, il est incompréhensible qu'on emploie pas la langue française au cours de cette cérémonie officielle. (A noter aussi qu'il est question, dans les serments que prête un nouveau gouverneur général, de la triple fonction du représentant personnel du Roi: "gouverneur" du Canada, "général" des forces armées et "administrateur de la justice". Or depuis 1926, le gouverneur général n'est ni gouverneur ni général. Quant à l'administration de la justice, il y a longtemps que le gouverneur général ne s'en occupe plus. N'y aurait-il pas lieu de se débarrasser de ces formules désuètes et d'en adopter de nouvelles, plus conforme à notre statut constitutionnel?)

Au moment où l'on précédait à la cérémonie du serment qui a donné lieu, comme bien l'on pense, à un frou-frou de grand style dans le monde officiel et la belle société de la capitale, la Chambre des communes abordait le bill du prêt de $1,250,000,000 à l'Angleterre. Coincidence? Non pas. Depuis une semaine et plus la presse quotidienne parlait abondamment, publiait de grandes photos de sa famille, de ses trois enfants et de ses trois chiens. Accompagnaient cette propagande des dépêches de Londres sur les difficultés qu'éprouverait la Grande-Bretagne dans le domaine économique. Le ministre des Finances a cru que le moment était venu de présenter sa mesure. Voulait-il intimider les adversaires du bill et mettre à la gêne les députés du Québec qui se proposaient de se prononcer contre un prêt aussi considérable? Ce n'était vraiment pas la peine de se donner tant de mal. M. [illegible] années de guerre, que les députés de Québec ne sont pas dangereux et qu'ils acceptent n'importe quoi du parti. Mais le ministre n'a pas voulu prendre de risque inutile. Pendant la guerre on profitait toujours d'une grande défaite (ou d'une victoire, selon le cas) pour proposer un cadeau à l'Angleterre, annoncer un nouvel emprunt ou présenter un budget écrasant. Cette fois on a répété la tactique en profitant de l'arrivée du gouverneur général. Il faut tout de même qu'une cause soit joliment mauvaise pour qu'on juge bon d'avoir recours à un truc comme celui-là pour la présenter à la Chambre.

Le débat n'a rien apporté de neuf. Le bill a été adopté en deuxième lecture sur division. Quatre députés seulement ont voulu se prononcer contre la mesure: MM. Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie), Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency), René Hamel (Saint-Maurice-Laflèche) et P.-E. Gagnon (Chicoutimi). "Le Canada", journal libéral de Montréal, rapporte l'incident comme il suit: "(Ces quatre députés) se sont levés, comme ils devaient le faire, pour demander le vote formel M. Jean-François Pouliot, indépendant de Témiscouata, était présent, mais il est resté assis. S'il avait imité les autres, on aurait fait des voix". Il y aurait eu vote enregistré. Quant à M. P.-J.-A. Cardin, ancien collègue de M. King et député de Richelieu-Verchères, il était absent de la Chambre Il nous parait qu'à toute fin pratique le bill est définitivement adopté. Il y aura peut-être discussion en comité ou en

—✤—

suite à la dernière page

SUR UNE HAUSSE DE LOYER

Il n'y a pas grand chance que les loyers montent d'ici quelque temps encore. Plusieurs propriétaires voudraient en effet demander plus de loyer, mais ils n'auraient le droit de les hausser qu'en proportion de la hausse des taxes soit 3.3 mills pour ceux qui sont assessés aux écoles publiques et 1.5 mills pour les supporteurs des écoles séparées. Cette hausse comme on le voit serait négligeable.

—✤—

M. G. BOULAY, CHAMPION DE PING PONG

Entrant dans le domaine sportif du Club St-Louis, eut lieu dernièrement le tournoi de Ping Pong ou de Tennis au table. Onze membres donnèrent leurs noms dont une jeune demoiselle, Mlle L. Boulay soeur du champion. Les éliminations prirent toute l'après-midi du dimanche. M. G. Despatie défendait son titre de champion et fut éliminé par le nouveau. Nous donnons les résultats complets du tournoi: 1ère éliminations 2 dans3; G. Adam vs Lacoursière 21-18—16-21—21-19; R. Gauthier vs G. Allard 22-20—21-12; G. charette vs G. Rochon 9-21—18-21; R. Roy vs G. Bisaillon, Roy gagne par défaut; L.Boulay vs G. Despatie 17-21—18-21; 2ième élimination 2 dans 3; G Adam vs R. Gauthier 14-21—20-22; G. Charron vs R. Roy 21-8—16-21; G. Despatie vs G Boulay 20-22—16-21. Semi-Finale 3 dans 5; R. Gauthier vs G. Charron 21-15—18-21—21-19—21-18. Final 3 dans 5; R. Gauthier vs G. Boulay 10-21—23-25—17-21. Gérard Boulay gagna la coupe qui sera présentée plus tard. Nos félicitations au nouveau champion.

Chronique Internationale

REGLEMENT ENTRE LA RUSSIE ET L'IRAN—LA POLOGNE, OUTIL DE LA RUSSIE CONTRE L'ESPAGNE—CAS DE L'ESPAGNE—APPEL DU SOUVERAIN PONTIFE QUI RECLAME LA JUSTICE, LA CHARITE ET LE RETOUR A LA VERITE ETERNELLE—VALEUR DE L'O.N.U

L'affaire de l'Iran, partiellement réglée par un traite conclu entre ce pays et la Russie, semble devoir rebondir du fait que l'U.R.S.S. exige qu'elle soit rayée complètement de l'agenda du Conseil de Sécurité. On sait que la discussion sur cette question devait rendre le 6 mai.

Téhéran a donné des précisions sur le traité conclu avec les Russes. Une compagnie pétrolifère iranienne-soviétia été constituée pour 50 ans. Pendant les 25 premières années, la Russie aura 51 p.c. des actions de la compagnie et l'Iran 49 p.c. Durant la seconde période ce sera l'Iran qui possédera 51 p.c. des actions. Les dépenses d'exploration seront payées par les Russes et l'Iran conservera tous ses droits territoriaux. La Russie aura la moitié du pétrole produit et l'Iran sera libre de vendre l'autre moitié au plus fort enchérisseur. L'entente irauienne-soviétique porte sur tous les gisements de pétrole du nord de l'Iran.

Etant donné les relations amicales existant maintenant entre les deux pays on se demande si Téhéran n'acceptera pas de se ranger de l'avis de la Russie au sujet de la plainte afin qu'elle soit rayée de l'agenda du Conseil de Sécurité.

suite à la page 7

LE DÉBAT DES JEUNES LAURENTIENS

Dimanche le 14 avril, des Jeunes Laurentiens présentaient un concert avec le Parlement de Rhétorique du Collège, une soirée littéraire et musicale.

La soirée était sous la présidence d'honneur de M. le curé Siméon Charpentier. M. Arthur Quesnel souhaita la bienvenue à l'auditoire. Il invita tous les jeunes de Sudbury de s'enrôler sous la bannière des "Jeunes Laurentiens" qui doivent leur donner une éducation nationale nécessaire aux chefs de demain.

Mlle Thérèse Barbeau interpréta deux jolis chants qui furent fort goûtés des auditeurs.

"Le Canada, pays souverain où colonie de l'Angleterre"; tel était le sujet du débat. Les "Jeunes Laurentiens" qui soutenaient l'affirmative attaquèrent. Les trois députés du camp, MM. Quesnel, Lebel et Pharand, démontrèrent par des arguments bien étoffés qu'ils livrèrent une bataille en règle aux Messieurs du Collège.

M. Léo Landreville était l'orateur bienveillant de ce parlement modèle.

Les députés du Collège défendirent leurs positions et l'intérêt de la foule se manifestait par des applaudissements frénétiques. M. Maurice et Yvon Gauthier, André Lécuyer, Raymond Aubin montrèrent tout le débat durant qu'ils étaient convaincus et qu'ils prétendaient rester inertes.

Les saillies humoristiques des députés et les mises-au-point spirituelles de l'orateur mirent de la variété et allégèrent la discussion.

Tandis que les juges délibéraient les Rhétoriciens du Collège jouaièrent une opérette intitulé "Les deux Turenne". Les chantres méritent des félicitations pour avoir rendu avec précision une opérette qui dut demander longue préparation. Le Père Henri Lalonde mérite nos félicitations pour la maitrise avec laquelle il a su diriger les collégiens.

Le Père Nadeau, recteur du Collège et président du juré rendit sa décision. Les tenants de la négative remportèrent la victoire.

M. l'abbé Siméon Charpentier de Hanmer, dit ensuite quelques mots. Il encouragea nos jeunes à soutenir dignement leurs idées et à les défendre.

La soirée se termina par "l'O Canada".

CARNET SOCIAL

M. Henri Charette, étudiant en médecine à Montréal, et son frère Laurent étudiant en agronomie à Guelph, sont actuellement chez leurs parents M. et Mme E. Charette de 289 Larch, pour quelques jours de vacances.

Vendredi, arrivait à Sudbury le Gnr Clarence Mathe, fils de M. Mme Hubert Mathe de 110 rue Louis Sudbury. Il a servi durant quatre ans et demi était stationné à St-Jean de Terreneuve pour les deux dernières années. Après son congé, il ira à Toronto pour être déchargé. Sa soeur, Mme Iréné Andrews de Montréal passera les mois d'été à Sudbury chez ses parents.

"LE CHŒUR CHANTECLERC"

présente une

Soirée Musicale

Mardi, le 23 avril à 7 hres 30

Théâtre Régent — L'Esturgeon

Au Royaume de la Femme

YVONNE CHARETTE directrice

A nos lectrices, meilleurs souhaits de Pâques

PÈRE PARDONNEZ-LEUR

La première parole que prononça le Sauveur en croix était vraiment le témoignage qu'il fallait de sa divinité. Il s'était dit envoyé de Dieu pour sauver ce qui avait péri; et pas une faute ne s'était rencontrée sur son chemin qu'il n'ait eu pour elle un mot de miséricorde, non seulement dans des paraboles qui sont de petites épopées de tendresse, mais dans des faits touchants où s'épanouissait son coeur... Il venait d'appeler le traitre Judas du nom sacré d'ami, et son regard triste et doux, tombant tout à l'heure sur Pierre apostat, y avait porté avec le repentir l'assurance de son survivant amour. C'était le moment de réunir tout cela dans quelque grand pardon où l'âme trouvât un exemple à suivre et un Maître à adorer.

Alors, du haut de son gibet, il vit toute cette foule ameutée qui avait demandé sa mort au prétoire de Pilate, et qui lui avait fait, sur le chemin de la croix, un cortège d'opprobres et de déshonneur; il aperçut tous ses bourreaux qui l'insultaient en passant, après l'avoir crucifié, et reconnaissant là toutes les nuances du mépris, de la cruauté, qui se repaissaient de son supplice, et soulevant sans doute un peu vers le ciel sa tête couronnée d'épines, il s'écria: "Père, pardonnez-leur; car ils ne savent pas ce qu'ils font."

Mgr Tissier

Même le Christ a eu besoin d'amis...

Jésus-Christ a vécu entouré d'amis. Les anges du ciel n'ont paru que deux ou trois fois pour l'assister, et jamais ils n'ont dormi sur son coeur; ils ne se sont pas montré non plus au pied de la croix. Ces privilèges étaient réservés à quelques amis choisis parmi les hommes. Malgré toute sa transcendance, Jésus a semblé avoir besoin de quelques amis mortels; malgré sa sainteté, il a voulu s'appuyer sur des êtres accablés d'infirmités; malgré sa force puisée à la source même de toute perfection, il a réclamé la présence de ses apôtres, hommes très faibles, et qui néanmoins dans une heure d'angoisse ont semblé alléger son fardeau.

LES BONS LIVRES

BRIGITTE AUX CHAMPS

La guerre n'a pas passé inaperçue au foyer de Brigitte. Là aussi la vie est devenue plus sombre, plus inquiétante L'époux est sous les armes et Brigitte quitte Paris où la vie est devenue trop pénible. "Brigitte aux champs" nous raconte sa vie à la campagne pendant la guerre.

BRIGITTE SOUS LE CIEL GRIS

La guerre est finie; l'époux de Brigitte a été libéré et il revient au foyer. Quel rôle va jouer Brigitte dans le retour à la vie civile de son époux?

Chaque volume se vend $1.00 (par la poste: $1.10): La collection complète: $7.00

En vente à la Librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

BONINVILLE

Nouvelle retardée

Les cultivateurs d'ici se préparent activement à leurs semailles. Des patates en grande quantité et de bonne qualité sont à germer. De même en est-il pour l'engrais chimique qu'on s'est procuré en quantité.

Seule maintenant, la température pourrait tromper les espoirs qui se fondent pour réaliser de bonnes et grosses se-Baptême

Le 20 mars, M. et Mme Orphila Simard devenaient les heureux parents d'un fils qui était baptisé le 24, sous les prénoms de Joseph, Charles-Auguste, Marc. Les parrains et marraine étaient Alphonse et Yolande Simard, oncle et tante de l'enfant.

LAVIGNE

Courrier retardé.

Samedi dernier, eut lieu les funérailles de M. Arthur Bodson, décédé à la suite d'un accident d'auto survenu sur le chemin de l'Esturgeon. Bon nombre de paroissiens assistaient aux funérailles. L'Ami du Peuple offre ses sympathies à la famille éprouvée.

Dimanche au soir le 6 avril, M. Roméo Leroux, agronome du district, vint nous donner une sénace de vues animées.

Lundi dernier M. et Mme Alphonse Rainville, ainsi que M. Joseph Rainville, Mme Albert Arbour et Mme Joseph Lajeunesse firent un voyage à Sudbury.

M. Dollard Lajeunesse nous a quitté dernièrement pour aller travailler à Sudbury.

MM. Euclide et Sylvio Lafrenière viennent tous deux de s'acheter un lot au village. Nous allons avoir de nouvelles constructions et aussi de nouveaux villageois.

M. l'abbé Léo Perreault, curé de Cartier, était de passage à Lavigne ces jours derniers où il rendait visite à sa mère Mme Emile Perreault.

MARIAGE MENARD-WAUGHTAL

Le 4 février dernier, en la Cathédrale N-Dame du S-Rosaire de Vancouver, C.B. Le R. Père Meunier O.M.I. bénissait l'union de M. marcel Ménard, ancien élève du collège du Sacré-Coeur et fils aîné de Mme Emma Ménard de Sudbury et de feu M. Hormisdas Ménard, avec Mlle Ella May Waughtal fille unique de M. et Mme Alfred Waughtal de Meadow Lake Sask. L'épouse fut donnée en mariage par son père. Les témoins étaient M. Christian Nelson et Mlle Agathe Hogue. La mariée était ravissante dans une toilette de tulle blanc avec traine. Jupe bouffante, corsage ajusté garni de sequin et voilée. Son bouquet se composait de roses Beautés Américaines. Le marié portait un complet bleu marin. Après une réception intime à l'hotel "Vancouver", les heureux époux partirent pour un voyage de quelques jours en bateau à Victoria et Washington. La mariée portait alors un costume en lainage bleu paon avec accessoires noires et un corsage de lys des vallées. A leur retour, M. et Mme Ménard élirent domicile à Vancouver, où M. Ménard travaille pour une compagnie de construction. Ils seront de retour dans l'Est à l'automne.

LES FEMMES ÉTAIENT LA!

Les hommes ont eu peur: craintifs, lâches, timides,
Ils ont fui, ceux qu'en vain le Maître réveilla;
Et Jésus, seul, gravit la cime aux flancs arides.
Ils ont fui — Pierre, André — les vaillants, les solides;
Et les femmes sont là.

Quand Jésus défaillant atteignit le Calvaire,
Nul ami ne soutint son pied qui chancela;
Mais quand il expirait, immolé volontaire,
Avec Marie et Jean, sur le mont solitaire,
Les femmes pleuraient là.

Le Sauveur a levé la pierre sépulcrale
Que la frayeur du scribe, haineuse, hier, scella,
Et, devançant les feux de l'aube matinale,
Pour embaumer son corps de myrrhe et d'ambre pâle,
Les femmes étaient là.

Avant de se montrer vivant en Galilée,
A leur amour d'abord Jésus se révéla,
Et l'âme frémissante, heureuse et consolée,
Pour ancrer dans les coeurs l'espérance ébranlée,
Les femmes furent là.

Louise Rostand

Courrier de Lysette

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patient enfin parce qu'aucune lettre ne peut recevoir de réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est pour cela trop volumineux.

D—Je dois me marier sous peu. Je voudrais porter la robe longue mais on me dit que n'ayant plus mes parents, cela n'est pas de mise. -DISCUTE.
R—Vous pouvez vous marier en robe longue si le coeur vous en dit, mais pour qu'un mariage de ce genre ait bel aspect, il faut que tout soit à l'avenant. C'est pourquoi souvent on y renonce. Un mariage en toute simplicité ne manque pas de chic, pourvu que la mariée soit élégante.

D—J'ai un costume de drap velours brun chocolat pour le printemps. Avec quels accessoires pourrais-je porter cet ensemble? - LA MEME.
R—Vous ne me dites pas quel est votre teint ni la couleur de vos cheveux, mais si vous êtes blonde, les beige, chamois, vert, rose, vous iront à merveille, si vous êtes brune, le rose, le fushia clair, le jaune citron sont des tons qui égaieront votre ensemble.

D—Est-ce aux parents de la jeune fille à payer pour les faire-part ou au jeune homme? BILIEUSE.
R—Ce sont les parents de la jeune fille qui acquittent les déboursés pour les faire-part parce qu'habituellement, ce sont les parents de la jeune fille qui envoient les invitations. Si le faire-part est double, c'est-à-dire si les parents de la jeune fille et ceux du jeune homme annoncent réciproquement le mariage, les frais sont partagés par les deux familles.

1946
Calendrier du mois de
AVRIL

1	Lundi	S. Hugues, abbé.
2	Mardi	S. François de Paule, conf.
3	Mercredi	S. Richard, év. et conf.
4	Jeudi	S. Isidore, conf. et doct.
5	Vendredi	S. Vincent Ferrier, conf.
6	Samedi	S. Célestin, pape.
7	DIMAN.	LA PASSION
8	Lundi	S. Denis, évêque.
9	Mardi	Ste Marie Cléophée, veuve.
10	Mercredi	S. Macaire, év. et conf.
11	Jeudi	S. Léon le Grand, pape et martyr.
12	Vendredi	S. Jules, pape et conf.
13	Samedi	S. Herménégilde, martyr.
14	DIMAN.	LES RAMEAUX
15	Lundi	Ste Lidivine, vierge.
16	Mardi	S. Benoît Joseph Labre, conf.
17	Mercredi	S. Anicet, pape et martyr.
18	Jeudi	JEUDI SAINT
19	Vendredi	VENDREDI SAINT
20	Samedi	SAMEDI SAINT
21	DIMAN.	PAQUES
22	Lundi	S. Léonide, martyr.
23	Mardi	S. Georges, martyr.
24	Mercredi	S. Fidèle, martyr.
25	Jeudi	S. Marc, évangéliste.
26	Vendredi	SS. Clet et Marcellin, papes et mart.
27	Samedi	NOTRE-DAME du BON CONSEIL.
28	DIMAN.	I PAQUES. QUASIMODO.
29	Lundi	S. Pierre de Verone, martyr.
30	Mardi	Ste Catherine de Sienne, veuve.

Coupons de rationnement du consommateur

25 R6; sucre S6, S7 sont valables. Coupon viande M34 est valable

Salon de Beauté LeBlanc
Etabli en 1925
ONDULATIONS PERMANENTES
avec machines, sans machines et à froid
Traitements de beauté de tous genres
Personnel bilingue et compétent
TEL. 5-5241 62 RUE IGNACE
Vis-à-vis l'Eglise Ste-Anne

Lebel & Fils
NETTOYEURS
TEINTURIERS
142 RUE EYRE
7-7551

Page Editoriale

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Directeur: Camille Lemieux. Administratrice: Yvonne Charette.
82, rue Beech Sudbury, Ontario. Tél. 3-0700
O. Leduc, Publicité et Impressions, téléphone: 7-7481

Journal entièrement dévoué aux intérets des Canadiens - Français du nord-Ontario.

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à nos ateliers. L'abonnement est de $2 par année, $1.25 pour 6 mois.

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

AVERTISSEMENT

Sur un sujet d'une brulante actualité

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se laisser influencer à la légère par quelques personnages, très rares par exemple, qui font tout en leur pouvoir pour discréditer l'Ami du Peuple. Et en voulant faire disparaitre un journal catholique, français et absolument indépendant de tous partis, ils prétendent même faire oeuvre de patriotisme. Qu'entendent-ils donc par patriotisme? Seraient-ce les intérêts de LEUR parti politique?... Nous savons la masse de nos lecteurs trop intelligents pour prêter l'oreille à un tel mouvement, et nous les croyons capables de répondre comme il faut à de telles avances d'où qu'elles viennent.

La raison profonde de toute cette lutte qui, en fait, dure depuis la fondation de l'Ami du Peuple - c'est à dire depuis bientôt quatre ans- c'est qu'on ne veut pas que vive dans notre district une voix, un organe indépendant qui parle quand il faut parler, pour le bien des Canadiens-français de la région et de notre pays. On veut que nous oublions ce qui s'est passé depuis 1939! Et l'Ami du Peuple croit que c'est un devoir grave pour lui de faire en sorte que notre peuple ne l'oublie jamais! On veut garder l'ignorance au milieu des nôtres au point de vue politique pour ne pas qu'ils puissent raisonner et agir lorsqu'on voudra les rouler de nouveau, comme ça c'est tant fait dans le passé. Prenons donc garde de nous laisser leurer par des énoncés comme suit: "L'Ami du Peuple est un élément de discorde". Comment cela? Est-ce mettre la discorde que de dire la vérité? En ce cas que dirons-nous de Notre-Seigneur qui est venu sur la terre pour rendre témoignage à la Vérité!...

Qu'on nous démontre, qu'on nous prouve que ce que nous avons écrit n'est pas juste ni conforme à la vérité! Nous avons assez d'honneur pour faire les rétractations nécessaires et réparer publiquement. Mais non parce que la vérité ne fait pas l'affaire d'un groupe bien connu dans le district, on se venge en disant: "c'est un élément de discorde".

Qu'on relise ce qui s'est passé dernièrement dans le journal. Qui a soulevé tout cet incident? Il apparait maintenant évident qu'on cherchait un prétexte pour "monter une affaire" contre l'Ami du Peuple et qu'on a sauté avec joie sur les remarques que nous avons fait lors de la conférence de M. Séraphin Marion.

Nous demandons donc à nos lecteurs et amis, à tous ceux pour qui le patriotisme est au-dessus d'une affaire de parti politique ou partisannerie quelconque, d'avoir l'oeil ouvert. Et en ce faisant nous pensons surtout à nos frères, les jeunes, qui ne permettront pas qu'on nous fasse repasser par le même chemin odieux que nous venons de parcourir depuis quelques quinze ans. Qu'ils n'oublient pas qu'en défendant un organe de vérité, c'est leur propre cause qu'ils défendent, oui, leur cause, et celle de ceux qui leur sont chers.

En terminant, une suggestion pratique. Pour répondre comme il doit se faire à cette "petite campagne" montée contre l'Ami du Peuple, pourquoi nos abonnés qui sont de coeur avec nous, ne feraient-ils pas s'abonner un parent, un voisin ou un ami à l'Ami du Peuple? Ne serait-ce pas là l'un des meilleurs moyens de faire triompher la justice et la vérité? Allons, qu'en dites-vous?

Camille Lemieux

Anniversaire des encycliques sociales

Le 15 mai ramène l'anniversaire des grandes encycliques sociales, Rerum novarum (15 mai 1891) et Quadragesimo anno (15 mai 1931). Cet événement ne devrait as passer inaperçu. Il nous fournit l'occasion de relire ces importants documents, de faire connaitre leurs directives, de travailler plus ardemment à en imprégner nos moeurs et nos lois. Les manifestations publiques y contribueront. C'est pour cela que, comme les années précédentes le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal organise un grand ralliement le dimanqui suit cet anniversaire, 19 mai, au Parc Lafontaine. Des orateurs de choix exposeront l'enseignement de ces deux encycliques. Il est à souhaiter que de telles manifestations aient lieu dans tous les centres catholiques.

Le danger communiste

Les deux cardinaux canadiens ont fait tour à tour, en rentrant d'Europe, la même déclaration: "Le grand danger qui menace actuellement le monde, c'est le communisme. Il faut se prémunir énergiquement contre ses activités". C'est par leurs conversations à Rome avec le Saint-Père et les autres princes de l'Eglise que leurs Em. les cardinaux Villeneuve et McGuigan, en sont venus à cette conclusion. Puisse leur avertissement nous faire réfléchir et guider notre conduite.

Semaine de la vocation au Collège du Sacré-Cœur

La première semaine de la Vocation au Collège! Une semaine entière (du 19 au 26 mars) consacrée exclusivement à l'étude de la Vocation. Voilà une initiative plus que louable!

Les belles choses se font parfois dans l'ombre. Souvent, l'éclat des grandes manifestations publiques ne fait qu'éblouir, puis s'éteint; mais toujours, la conviction lente et profonde des esprits porte des fruits.

A voir nos collégiens suivre pas à pas les nombreux exercices de la Semaine de la Vocation et à lire leurs écrits, on peut dire d'emblée: voici du travail de fond, une oeuvre durable; voici que se forment les hommes de demain.

La Semaine de la Vocation est nécessaire. Un des premiers problème du jeune homme, c'est bien celui de sa vocation. Cette inquiétude lancinante qui s'agite au dedans de lui, ce tourment constant de la même question qui se pose, que ne ferait-il pas pour l'apaiser? Dès le premier jour au Collège chacun reprendrait volontiers ces mots d'un élève: Donnez-moi, ô mon Souverain Maitre, la lumière et les grâces nécessaire pour bien faire les recherches de ma vocation. Vous qui savez tout, faites que je choisisse une vocation qui sera comme votre volonté l'a prévue, afin que je puisse travailler à étendre votre règne" (Fernand Cloutier: Eléments latins).

Et cet angoissant problème il faut pourtant le résoudre: "Malgré les tempêtes grandissantes qui bouleversent le monde, malgré les nouveautés sensationnelles, il faut tout de même conserver le fond de spiritualité qui gouverne ce monde... Malgré les obstacles de famille, de relation, il faut chercher sa voie comme le voyageur qui le soir, s'avance timidement, cherchant à éviter les obstacles: il faut avancer avec assurance dans le choix de notre vocation"(Laurent Martin, Rhétorique).

La première Semaine de la Vocation a jeté la première flamme. Splendide début, surtout quand on sait que le thème fut: LE SACERDOCE.

On ne ménagea rien pour faire de cette semaine un succès. Plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes et quelques-uns de nos Pères chantèrent dans leurs sermons la dignité du Sacerdoce.

Le sermon d'ouverture revint à Mgr Coallier qui, par un examen serré des textes évangéliques, traça les caractéristiques du Sacerdoce Chrétien.

L'expérience et les statistiques nombreuses du R.P. Pouliot s.j. dévoilent ensuite le besoin de prêtres dans le monde et particulièrement dans nos diocèses. Il est étonnant de voir le petit nombre d'ouvriers engagés à une si grande moisson. Nos prêtres sont obligés de se saigner à blanc pour combler les vides et vaquer à l'entretien des paroisses.

Le P. Ovila Campeau nous parle avec conviction des "moyens de développer la vocation" tandis que le P. François Blais montre clairement et avec chaleur les "vertus de l'aspirant prêtre".

L'éloquence simple et convaincante du P. Conrad Daigle, ainsi que sa riche personnalité laissèrent un effet bienfaisant sur tout le monde. Le P. Daigle nous a rendu un magnifique témoignage du "ministère paroissial".

Fut également goûté le sermon de clôture du P. Siméon Charpentier, curé de Hanmer, qui exposa en termes distingués et avec sa fougue habituelle les "joies et récompenses du prêtre".

Cette semaine sur le Sacerdoce eût été incomplète sans un mot sur la vie religieuse. C'est le R.P. Roland Lachance s.j., qui aborda le sujet. Avec ses profondes connaissances philosophiques et théologiques et cette conviction intérieure qui lui est propre, il nous entretint de la sublimité de l'état de vie du religieux.

Et, afin de reposer un peu les esprits, on servit deux beaux documentaires filmés: "La marche a l'autel" et L'Inde sacrée".

Ajoutons enfin les allocutions du R.P. Spirituel dans chaque classe, une académie spirituelle et littéraire, la messe solennelle de clôture par les R.P. Fernand Lafontaine, Laurent Villeneuve et Jacques Michaud, anciens élèves, et tout le dévouement qu'exige de telles cérémonies, et nous avons une idée des activités de cette semaine.

Le succès couronna-t-il l'effort? Il n'est pas permis d'en douter si l'on parcourt les écrits de nos élèves. Tous ont entrevu la grandeur du Sacerdoce. Ceux donc à qui un si beau cadeau sera présenté ne feront pas la folie de le refuser.

"Le prêtre, nous dit Jean-Ethier Blais, (PHILO. 11), est né de l'amour, a été choisi dans l'amour de Dieu, "in te confirmatus sum ex utero" et engendré dans la douleur du Christ sur la croix. Sa naissance au sacerdoce est beaucoup plus noble et complète que la première. Il est spirituellement engendré du Fils éternel, il est un nouveau Christ; il est, comme dit St Paul, conforme au Christ Jésus". (Le Sacerdoce, loi d'amour).

—"Dieu peut-il donner plus à un homme que de le rendre physiquement son Fils? Car le prêtre, c'est un autre Christ: "alter Christus" dit St Paul et "en tant que prêtre, il est le Christ (car il n'y a qu'un seul Jésus-Christ). Or, cette grâce qui vient en lui est la vie même du Christ, et, vivant de cette vie, le prêtre se conforme davantage à la figure du Christ... La personnalité débordante de Jésus unie à celle du prêtre agit sur elle et alors se réalise cette parole: "manet" in me et ego in eo. L'hôte n'est pas seulement de passage mais il "demeure" par sa vivante ressemblance. Le prêtre prie Dieu avec les lèvres du Christ; il aime Dieu avec le coeur du Christ et il le sert avec les membres du Christ parce qu'en tout il est configuré au Christ". (Raymond Tremblay: Philo 11. Le Prêtre, chrétien par excellence).

Le prêtre est aussi l'homme du sacrifice et du renoncement. "En devenant prêtre écrit Donald Smith, (Philo. 11) Le prêtre épouse la souffrance". Un humaniste avait compris cela lui aussi; il disait au prêtre missionnaire: "C'est une routine, une routine héroique. Ce sont des actes dont il prévoit le résultat d'avance, souvent décevants, des actes qu'il répète depuis longtemps et qu'il répètera jusqu'à sa mort". (Alphonse Blais: Belles-Lettres). En effet, le prêtre doit tout quitter "même les êtres qui lui sont les plus chers. Il les voit rarement, quelquefois jamais. Heureusement que l'éternité est là". (Gilles Morrissette, Méthodiste). Un élémentaire raconte le départ d'un missionnaire: "La journée se passa dans le plaisir, mais quand le soir fut venu, tout changea en peines et en larmes. Je ne sais ce qui fait la force du missionnaire, mais il ne paraissait pas trop triste et s'efforçait de consoler son père et surtout sa mère qui pleurait et demandait à Dieu de préserver son cher fils". (Ives Lafond).

Le prêtre missionnaire souffre. Cette délicieuse petite lettre imaginée par un jeune méthodiste nous le dit encore: "Chère maman, quand vous aurez lu cette lettre d'adieu de votre petit gars qui est prêtre et missionnaire dans ce lointain enfer terreste qu'est Moscou, déjà mon âme jouira de l'allégresse suprême de la resplendissante couronne du Martyre. Quand à mon corps, il aura sans doute été bafoué, coupé, haché, souillé, mais, bonne mère, ne pleurez pas sur cette dépouille mortelle qui n'est qu'une pincée de poussière: réjouissez-vous, plutôt, à la pensée que vous avez mis au monde un martyr qui priera pour vous dans l'éternité". Et le jeune auteur de signer: Camille Perron, O.M.I.!

Mais le prêtre a ses souffrances, il a aussi ses joies. Joie d'être pur. Joie de puiser à pleines mains dans le trésor du Christ. Joie de pardonner. Joie d'avoir tout abandonné pour Lui, de s'être donné tout entier. Joie de s'élever au-dessus des hommes, au-dessus des anges! Joie de refaire dans la messe quotidienne le Sacrifice de la Croix et de s'offrir comme Christ au Père éternel. Joie de réconforter les âmes. Joie enfin d'être Christ lui-même!

Voilà une parcelle du bien qu'a laisser chez nos collégiens cette Semaine de la Vocation. Tout ce travail portera des fruits. Combien peut-être, à la clôture de cette semaine ont entendu la voix du Seigneur qui avertit et prépare ses prêtres de demain" (Justin Emery, syntaxiste). La Semaine de la Vocation est nécessaire au collégien. Espérons qu'elle se répètera encore.

Maurice Saulnier.

LA LIBRAIRIE LOISIRS ...a DE BONS LIVRES

Au Cap Blomidon

FEUILLETON de L'AMI DU PEUPLE

par

ALONIÉ de LESTRES

core que leur père, plus qu'à moitié morts de misère et de froid, tout ce qui lui restait, nous affirma-t-il, d'une famille de onze enfants. Et cette terre et cette maison où les Français venait maintenant mendier, c'étaient les siennes, ajouta-t-il encore, celles que lui et ses pères avaient faites".

Ici, une pause du lecteur:

—Eh bien! quel accueil, pensez-vous. Robert Finlay, notre glorieux ancêtre du Connecticut, fit-il à la supplication des mendiants acadiens? Ecoutez encore:

"Le premier soir, on mis les chiens après eux. Les fantômes disparurent à la bordure de la forêt. Le soir suivant, on les vit revenir plus hâves, plus suppliants que la veille".

—Grand Dieu! échappe ici... M. Finlay, les traits tout bouleversés.

—Attendez la fin! interjette Allan.

"Alors" écrit toujours notre digne ancêtre, "je m'armai de mon fusil. Froidement, j'abbattis les mendiants acadiens, comme des rats. Les quatre adolescents d'abord. L'un après l'autre, ils attendirent le coup, sans fuir, sans broncher. Pour la cinquième fois, je rechargeai mon arme. Au moment où le coup allait partir, le père des assassinés levait les mains et proférait je ne sais quelle malédiction. Je me sentis foudroyé..."

Un long cri traverse à ce moment la pièce. Resté debout jusqu'alors, M. Finlay, les mains sur les yeux pour écarter une vision horrible, s'efforce, soutenu par sa femme, de gagner le fauteuil le plus rapproché. A deux pas, il peut entendre la même voix impitoyable qui conclut, cette fois:

—J'avais dix ans, moi, quand là, dans la pièce à côté, j'ai vu mourir grand-père. Je me rappelle, comme si c'était hier, son épouvante, le fantôme qui passait devant ses yeux... Depuis cent ans, ce fantôme avait passé, à la même heure, devant les yeux de tous les siens. C'est bien lui que je porte en moi, lui, lui, que vous me léguez avec e sinistre héritage...

Des gémissements, un corps tombant inerte, mettent fin au monologue tragique. Après quelques gestes dans le vide, M. Hugh Finlay vient de s'effondre en son fauteuil. A moitié évanouie, Madame Finlay s'empresse autour le lui. Le vent, d'une secousse plus violente, fait craquer Morse Cottage. En ce lourd moment, l'on eût dit que l'âme de la vieille maison s'envolait pour toujours...

Le lendemain, parmi les domestiques du chalet, l'alerte nocturne fit les frais des conversations. Que voulait dire ce branle-bas dans la maison? Qui avait pu causer à M. Finlay, le père, sa longue syncope? Les uns parlaient d'un choc nerveux, à la suite de la rentrée tardive de M. Allan, en état d'iversse. Les autres opinaient pour une âpre querelle entre le père et le fils. Une fille de chambre précisait davantage: elle avait entendu, affirmait-elle, des éclats de voix; à son entrée au salon, à l'appel de madame Finlay, elle avait bel et bien vu M. Allan, le poing levé contre son père.

Jean Bérubé et Paul Comeau écoutaient, d'une oreille avide, ces racontars. Mieux renseigné, Jean crut d'abord expliquer la scène par quelque entretien au sujet de Morse Cottage. L'entretien, pensait-il, aurait tourné à l'orage.

Dans les jours qui suivirent, les langues eurent occasion de se délier davantage. On constata la disparition soudaine de M. Allan. Trois jours plus tard, M. Hugh partait à son tour. Il partait sans même prévenir son intendant, se faisant conduire à la gare par un simple domestique. Que voulaient dire ces départs mystérieux? Où allait, au lendemain d'une indisposition grave, M. Hugh, qui tenait en horreur les voyages en chemin de fer? Paul Comeau ne manquait pas de tirer parti de ces incidents. Pour sa part, il ne croyait aucunement à une dispute du "jonfflu" avec son père. Tout uniment, selon lui, M. Allan avait pris le chemin de Truro pour aller recauser avec la cousine Bulrode; M. Hugh était parti le rejoindre et presser les affaires.

—Allons-nous-en! Viens-t'en! N'attends pas qu'on te mette à la porte, nom d'un nom! criait-il à son cousin, avec plus d'insistance que jamais.

—Mais voyons, attends un peu, répliquait Jean. Tu le dis toi-même: "Il ne faut pas danser plus vite que les violons".

Au fond, Jean Bérubé était plus agacé qu'il ne le laissait paraître. Ce départ presque simultané du père et du fils le prenait au dépourvu. Aucune des explications simplistes colportées autour de lui n'arrivait à le satisfaire. Que M. Hugh fût parti sans l'avertir, sans même lui laisser des ordres pour le temps de son absence, le jetait en plein mystère. S'il ne s'agisait, comme le croyait Paul, que d'une simple promenade chez les Buirode, à quelle fin s'envelopper d'un si grand secret?

Jean Bérubé avait raison. La fugue de M. Allan, le voyage de M. Finlay s'expliquaient par des motifs que nul n'avait percés. Le matin de cette nuit où il avait exhumé devant son père et sa mère l'histoire de l'ancêtre Robert, Allan s'éveilla avec des remords. Sincèrement, il se prit à regretter une scène qui aurait pu devenir fatal à son vieux père. Quelque chose le bouleversait plus que tout: le cas de l'intendant. Que portait-il donc en son visage, ce singulier homme, pour que son seul aspect éveillât ainsi les fantômes de ses mauvaises nuits? Depuis son retour à la Grand'Prée et depuis qu'il vivait dans l'entourage de l'intendant, Allan Finlay ne pouvait pas se le dissimuler: les pires malaises harassait son pauvre cerveau d'halluciné; des pensées criminelles ne cessaient de l'obséder.

Le matin donc, il descendit prendre des nouvelles de son père. En quelques mots brefs et contrits, il s'excusa de sa conduite de la veille; il confessa en même temps ses troubles, ses tentations; puis il insista avec force pour le renvoi immédiat de l'intendant. Il supplia qu'à tout le moins, permission lui fût donnée à lui-même de s'éloigner quelques jours.

—Cela vaut mieux, pour éviter peut-être un grand malheur, dit-il à son père, très franchement.

—C'est bien. Va prendre l'air et te reposer quelques jours, avait répondu M. Finlay; pendant ton absence, j'arrangerai tout.

En dépit de ses efforts pour se rassurer pas d'inquiéter au plus haut point M. Finlay. Les hallucinés, il le savait, ont parfois des intuitions terriblement justes. D'où venait, sur Allan, l'étrange obsession de l'intendant? Un poignant soupçon se levait dans l'esprit du vieillard. Ce Bérubé serait-il, par hasard, un Acadien? Et, chose encore plus extraordinaire, un descendant des anciens propriétaires français? M. Hugh repoussa tout d'abord cette dernière hypothèse. Qu'un Acadien, revenu de si loin, se trouvât tout à coup installé sur la terre de ses ancêtres, le fait paraissait par trop invraisemblable. D'autre part, M. Hugh se rappelait l'offre récente du jeune Bérubé d'acheter Morse Cottage. Quelques phrases de leur entretien de ce jour-là lui revenaient maintenant à la mémoire: celle, par exemple, où le jeune homme avait avoué sa vive affection pour la terre où il servait: "Fût-elle la mienne, avait-il dit, je ne l'aimerais pas davantage". Ces gestes et propos augmentaient la perplexité du vieillard. Il en vint à se rappeler la prophétie de la vieille femme vagabonde faite, un jour, sur le seuil même du chalet. En un langage plus ou moins métaphorique, elle avait annoncé le départ du chien de la maison, et surtout "le retour de l'ancien maître". Propos de sorcière! avait-il dit dans le temps, mais qui, pour une part, s'était presque aussitôt si cruellement vérifié. De là, M. Finlay en venait à l'effroyable anathème qui, depuis un siècle et demi, poursuivait les siens. Cet anathème, il le voyait s'acharner sans merci sur les derniers vivants, sur le père et le fils, comme l'avait prouvé, la veille même, la soirée tragique. Singulier ensemble et qui composait un mystère si accablant que M. Hugh s'était juré de le dissiper.

Mais comment y parvenir? Comment se rassurer lui-même et arracher Allan à ses hallucinations? Aller droit à l'intendant, l'interroger sur ses ascendances familiales, eût été le plus simple. Cette démarche policière répugnait au gentilhomme qu'était M. Hugh, d'une délicatesse presque méticuleuse. Il souhaitait d'ailleurs exhiber à son fils et se donner à soi-même un témoignage net, décisif, quelque chose comme une preuve documentaire. C'est alors qu'il avait décidé un voyage de recherches aux Archives de Halifax.

Voyage et calcul assez vains et assez puérils, comme nous allons voir, mais où trouvait à s'apaiser l'inquiétude du pauvre père. Les vieillards ont souvent de ces impulsions fébriles, où ils ne prennent pas le temps de voir clair, tant les presse la brièveté de la vie finissante! Voici d'ailleurs comme raisonnait M. Hugh: que, par des pièces irréfutables, il pût retracer les anciens propriétaire de Morse Cottage, prouver l'absence de Bérubé ou d'ancêtres de Bérubé parmi eux, et, du coup, pensait-il, toutes les craintes s'évanouissaient. Bien mieux, l'intendant pouvait rester à son poste, gain qui n'importait pas légèrement. A son âge et dans son état de santé, le courage manquait au vieillard de se chercher et d'initier un autre homme aux affaires si compliquées de sa ferme. Puis, il avait tant caressé cette combinaison qui lui paraissait providentielle: laisser Morse Cottage à son fils sous la direction de ce monsieur Bérubé. Donc, M. Hugh irait à Halifax. Il irait prendre dans ses mains les vieux papiers terriers de la région des Mines. Il chercherait à quelles familles acadiennes avaient appartenu les terres encloses en son domaine. Aux Archives, il pourrait requérir les services d'un spécialiste de l'histoire acadienne, un M. Herbitt, vieux paperassier qui avait passé sa vie à fouiller les origines française de la Nouvelle-Ecosse. Pour mieux débrouiller cette histoire, M. Herbitt s'est même fait généalogiste des vieilles familles. Par lui, M. Hugh saurait donc, et de façon certaine, si, de près ou de loin, ce Bérubé se rattachait à quelque souche acadienne.

Presque à la dérobée, M. Hugh avait pris le train pour Halifax. Le coeur en émoi, par ce matin du 12 août, il entrait aux Archives de la capitale néo-écossaire, logées alors au parlement de la province. Vite, il exposa le but de sa visite et de ses recherches et pria qu'on lui apportât sans retard tous les documents qu'on pouvait lui fournir.

—Nous avons des pièces qui vous intéresseront beaucoup, lui dit l'archiviste.

Quelques instants plus tard, l'on déposait devant le chercheur, précieusement relié en vieux cuir, un recueil d'une centaine de pièces, d'inégales dimensions, d'un papier fleurant la moisissure, quelques-unes ornées de sceaux rouges à rubans.

—Voyez, lui dit l'archiviste, tout épanoui, voyez comme ces vieilles pièces sont encore lisibles. Quelle encre, monsieur, on savait autrefois fabriquer! Ne dirait-on pas de l'encre de Chine?

—A SUIVRE—

"La famille catholique et la cour des jeunes délinquants"

Suite et fin de la Causerie de M. Edgar Paquette, dimanche, le 7 avril, à la salle Ste-Anne.

Voyons maintenant le rôle de la famille. La famille, telle qu'instituée par le Créateur, est la cellule sociale foncière, indivisible et éducatrice par excellence. Tous l'admettent, je n'ai pas à élaborer ce qui a été habilement présenté par nos souverains pontifes, nos évêques, nos spécialistes en matière sociale et religieuse. Toutefois, nous avons vu, depuis quelques siècles le "sèvrement" graduel et insidieux des enfants de la famille. Entre autres, la Russie s'est plu à poser les intérêts de la collectivité au-dessus de ceux de la famille. Le divorce, en ce pays, était aussi facile à effectuer qu'une rupture de correspondance; en effet, on n'avait qu'à indiquer dans un registre la décision de se séparer, pour obtenir un divorce légal. Aux Etats-Unis, le divorce est très chic: une dame ne peut être à la page sans avoir eu 3 ou 4 divorces dans peu de temps. Elle parle de ses ex-maris comme nos femmes à nous parlent de leurs opération chirurgicales. Si ces divorces n'affectaient que les adultes! mais quand le bien-être des enfants est l'enjeu, il est temps de se demander "Quo vadis?" Oui, où vont-ils, aux Etats-Unis, qui en 1944, accordait 3 millions de divorces, affectant 6 millions d'adultes et 6 millions d'enfants? Voilà donc au moins 12 millions d'individus directement et adversement affectés par ce grand fléau qu'est le divorce.

Mais voici donc que l'on fait volte-face. Les législateurs et les juristes, qui se vantaient de la facilité d'obtenir le divorce dans leur pays, s'aperçoivent que pour garder une nation forte, il faut conserver l'intégrité de la famille. Au prix de combien de crimes et de combien de malheurs ont-ils appris cette leçon! Tous les journaux américains sont témoins de la réaction contre l'attentat à la prospérité d'un pays par le divorce. Il faut que les choses changent, s'écrient-ils, si nous voulons progresser! Même la Russie, l'on clâme pour des règlements plus sévères pour l'obtention des divorces, on préconise l'éducation des parents dans la bonne voie. Ils sont surpris de "découvrir" une vérité qui était vraie dans le temps d'Adam et que l'église a toujours prêchée.!

Il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard quand il s'agit d'une amélioration qui rapproche l'homme des desseins de Dieu. Mais que voit-on au Canada? C'est bien simple et bien malheureux. Comme souvent d'ailleur, nous copions, et nous copions en retard. Dans notre pays, une campagne assez forte se fait pour faciliter l'obtention des divorces. Que faut-il en penser, et que faut-il faire?

Sans aucun doute, l'usage immodéré de la boisson figure en bonne place parmi nos conditions sociales défavorables à la saine éducation de nos enfants. L'admission des femmes, surtout dans les buvettes mérite quelque considération. Combien de mères de famille voyons-nous, sitôt qu'elles se sont débarrasser de leurs enfants en les envoyant à l'école, entrer dans les buvettes pour y passer la journée? J'ai vu le corridor d'un certain hôtel de la ville, encombré de carosses, alors que les mères allaient engouffrer bière après bière dans la pièce voisine. J'ai vu des enfants arriver après la classe pour trouver la maman partie, le logis en désordre. J'ai attendu avec eux, ces pauvres irresponsables, pour être témoin de l'arrivée chancelante de celle qui les avaient enfantés selon les desseins de Dieu...! J'ai vu une mère de quarante-cinq ans, se débattre pour se glisser dans une porte de taverne alors que son fils de huit ans lui pendait au bras, et l'implorait en sanglotant de venir à la maison avec lui. Ce même garçon, dix jours auparavant, avait comparu devant nos tribunaux pour une offense de gravité moyenne. Pour qui le châtiment?... La législation nouvelle remédiera-t-elle les abus, ou les aggravera-t-elle? D'une façon ou d'autre, il faudrait étudier la question et se formuler un plan d'action.

Le divorce, la boisson: deux agents diaboliques dans l'écroulement de la vie familiale et dans la fréquence des délits juvéniles. Mais que dire des familles où l'accord superficiel existe, où le goût de la goutte n'est pas un facteur dans la défection de leurs enfants? D'après nos recherches, le fait éclate que beaucoup de parents sont tout simplement indifférents ou ignorants des notions les plus élémentaires dans l'éducation des enfants. Certains parents croient que tous les enfants sont du même moule, qu'ils sont tous identiques. Après avoir élevé tant bien que mal, mais sans trop de difficulté, quatre ou cinq enfants, ils sont tout surpris de voir que le 5e ou le 6e ne réagit pas de la même façon. Il faut donc se donner la peine d'étudier à fond chaque enfant, afin de connaitre la méthode qui sera la plus apte à donner les résultats voulus. Dans notre siècle, où souvent l'époux et l'épouse travaillent, on ne trouve pas le temps de s'occuper beaucoup des enfants. Bah! ils s'instruiront à l'école, pense-t-on, tout en oubliant que les parents sont les premiers responsables pour l'éducation de leurs enfants. Et il ne faut pas oublier que si les enfants de leurs enfants. Et il ne faut pas oublier que si les enfants ne trouvent pas dans la famille l'amour, la sympathie et l'encouragement auxquels ils ont droit de s'attendre, ils iront chercher ailleurs et souvent avec des conséquences désastreuses.

Nous aurons toujours des pauvres parmi nous. Oui, et nous aurons toujours aussi des incompétences, qui trouveront toujours moyens de mettre plus d'enfants au monde que d'autres. Mieux que les remèdes, sont les moyens. Voyons que nos enfants assistent à la messes et à la classe régulièrement, qu'ils aient l'encouragement dans leurs travaux et conduite, qu'ils aient les avantages d'une bonne santé, qu'ils aient des amis que vous connaissez, qu'ils entrent à la maison le soir à une heure raisonnable, qu'ils constatent l'harmonie complète entre les époux. Si nous avons eu le premier soin de les élever en bons chrétien, nous n'aurons pas d'inquiétude au sujet du rapprochement de la famille catholique et la Cour des jeunes délinquants.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur.

Permettez que je vous félicite, M. le Rédacteur pour votre éditorial en marge de la "tribune libre" de M. Laflamme. Inutile de vous dire qu'à titre d'abonné et de frère d'armes, j'endose vos opinions.

Je ne m'amuserai pas à donner des repliques à des idées plus fionnées que sincères. M. Laflamme a le don de débiter des phrases, soit écrites, soit parlées, vides de tout sens. Son style vieux-jeu, et son apparent patriotisme (car il ne veut pas être un nationaliste) ne prendront plus notre population dans le filet.

Que le journal soit dans ses débuts, et qu'il ait quelques difficultés à prendre son essor, cela s'explique et cela s'entend. J'imagine que plusieurs "gens honorable" de la cité nickelifère voudraient posséder ce puissant organe de vérité pour qu'il serve à mousser leurs intérêts.

Vous aurez peut-être, M. le Rédacteur l'occasion d'être attaqué par une petite coalition qui prétend imposer ses vues authentiquement libérales aux nôtres. Je ne crains pas l'issue du combat. De plus, je vous engage, M. le Rédacteur à redoubler d'ardeur dans la revendication de nos droits politiques. L'occasion serait des mieux choisis, je crois, pour annoncer une campagne d'éducation nationale qui porterait sûrement des fruits viables. Il ne faut plus que l'ignorance de notre peuple serve à l'égoisme de politicailleurs qui sous le couvert du patriotisme trompent odieusement la population.

Jean-Paul Morin.

M. le Rédacteur.

Auriez-vous la bonté de transcrire l'article si-dessous, dans votre journal, en réponse à un instituteur de Hanmer, M. Bidal.

J'ai lu votre article d'avril le 4, sur notre journal régional.

D'abord, il faut dire que ça me surprend que vous ne sachiez le nom du correspondant, admettons tout de même que vous ne le sachiez pas, je demande tout de suite à M. Lemieux, d'inscrire sur son journal, la liste des correspondants de toutes les paroisses.

A propos de bibliothèque... Vous comprenez comme moi que sur les nouvelles de Hanmer, je n'ai pas insisté pour préciser. Je me reprends.

Quand je dis "certaines écoles" je ne comprends pas là-dedans, toutes les écoles. Aussi, lorsque vous trouvez qu'il y a une moyenne de trois cent vingt-cinq livres par classe, est-ce-que cela veut dire que ce montant est compris dans toutes les classes?

Ensuite, j'ajoute que nos maitres et nos institutrices devraient s'occuper de la lecture de leurs élèves. Quand bien même auriez-vous des centaines et des centaines de livres, est-ce que cela veut dire, que les élèves prennent tout le profit qu'ils devraient en retirer? Aussi, il faut choisir le livre... A une certaine école, on a trouvé dans la bibliothèque, des livres qui ne devraient pas être mis entre les mains des enfants.

Comme vous le constatez, c'était impossible d'écrire sur les "nouvelles de Hanmer", toutes ces informations. Tout de même vous avez bien fait de faire cette mise au point qui me permet de m'excuser davantage, je n'avais aucune intention de heurter les sentiments de quelques lecteurs.

Il serait bon d'ajouter que les parents ne s'intéressent pas assez à la lecture des enfants. Enlevons une charge à nos professeurs. Et devrait-on nommé un surveillant pour les bibliothèques?

Lucien Proulx

A. JOLY
...ELECTRICIEN
Travaux exécutés avec soin et promptement
TÉLÉPHONE 8-8205
323, rue Marion SUDBURY

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS, ET A BON COMPTE, TOUT CE QU'IL FAUT POUR MEUBLER VOTRE RESIDENCE
Bannon Bros., Ltée
Maison établie depuis 1919
121 sud, rue Durham Tél. 4-4243

Ernie's SIGNS E.-T. Coutu, Prop.
Vente et Service des Annonces modernes "Neon Electric"
Pancartes, Affiches, Bannières, Lettrage sur camions,
Lettres de bois découpées
Artiste commercial dans la Peinture à l'huile
TEL. : 7-7910 241 RUE LOUIS, Sudbury

Quand votre Montre a besoin de REPARATIONS
IL N'Y A RIEN DE PLUS IMPORTANT QUE DE LA FAIRE EXAMINER PAR UN SPECIALISTE
POUR CET IMPORTANT SERVICE, NOUS VOUS CONSEILLONS D'ALLER CHEZ
Ed. Laurin
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49, RUE CEDAR TELEPHONE 3-0611

FASHION CRAFT SHOPS
LIMITED
COMPLETS POUR MESSIEURS
18 EST, RUE ELM TELEPHONE 3-0523

Acme Radio Shop
On vous prête gratuitement un radio usagé pendant qu'on est à réparer le vôtre
GARANTI DE 3 MOIS SUR TOUS NOS TRAVAUX
27, rue Lisgar Téléphone 6-6840

PERSONNEL ENTIEREMENT BILINGUE CHEZ
ADAM & CIE, Limitée
EPICERIES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES— VIANDES
PRODUITS BLATCHFORD — OGILVIE
Tél. 4-4248 42 RUE BORGIA Tél. 7-7622

BUVEZ les LIQUEURS DOUCES "SILVER FOAM"
QUALITE SUPERIEURE
SUDBURY BREWING & MALTING Co., Ltd
185 RUE LORNE TEL. 7-7561

Page d'Agriculture

Rédigée avec les collaborations fédérales, provinciales et régionales

Résumé des nouveaux contrats sur les vivres, Bacon, Bœuf, Produits Laitiers, Oeufs

A la Chambre des Communes, le 26 mars, l'honorable James G. Gardiner, Ministre fédéral de l'agriculture, a dit que lorsqu'il était en Angleterre en janvier dernier, il a discuté avec le Ministre anglais des vivres de besoins alimentaires du peuple anglais et les approvisionnements que le Canada pouvait fournir.

"Cet échange de vues a abouti à des ententes entre le Ministère anglais des vivres et les Offices des viandes, des produits laitiers et des produits spéciaux, du Ministère fédéral de l'Agriculture, sur des questions qui sont énumérées plus bas; ces ententes prennent maintenant la forme de contracts devant être signés de la part des deux Gouvernements intéressés", dit M. Gardiner.

BACON ET JAMBON

"Le Royaume-Unis est prêt à acheter tous les approvisionnements que le Canada peut lui fournir en 1946, 1947 et 1948. Le Canada s'est engagé à faire son mieux pour maintenir les quantités fournies au plus haut niveau possible.

"Il a été entendu que le contrat actuel pour l'année civile 1946 devrait être élargi pour couvrir l'importation d'au moins 350 millions de livres au Royaume-Unis en 1947 et de 400 millions de livres en 1948. Le prix du cantrat pour le reste de 1946 et pour 1947 sera haussé à $25 les 100 livres, f.b. port de mer pour la Catégorie A Wiltshire. Pour 1948 le prix ne sera pas inférieur au prix du contrat courant, qui est de $22.50, même base, et sera sujet à être étudié plus tard.

"Il a été convenu que d'autres pourparlers auraient lieu avant janvier 1947 pour étudier la possibilité de terminer les besoins du Royaume-Uni pour 1949 et de négocier un contrat pour cette année. Le nouveau prix du bacon signifie une augmentation d'à peu près $3.00 par porc. L'arrêté en Conseil de 1944 avait établi une prime de $3.00 par tête sur les "A" et de $2.00 par tête sur les "B", jusqu'à six mois après la fin des hostilités. Cette prime doit être réduite de $1.00 à $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B", par lard. Ceci pourvoit à une augmentation nette de $2.00 par lard, prix et prime combinés.

FROMAGE

"Le contrat actuel stipulant l'envoi de 125 millions de livres de fromage au Royaume-Uni chaque année prend fin le 31 mars 1947. Il a été entendu que ce contrat serait prolongé jusqu'au 31 mars 1948, aux mêmes prix, 20 cents la livre pour la première catégorie f.b. point d'expédition de la fabrique. Ce contrat est pour 125 millions de livres.

"L'extension du contrat pour couvrir la saison finissant le 31 mars 1949 a été convenue et les prix doivent être établis plus tard. A cette fin, les représentants anglais et canadiens doivent passer ces arrangements en revue avant janvier 1947.

LAIT EVAPORE

"Il a été entendu qu'un contrat aux prix courants de base devrait être conclu pour couvrir au moins 600,000 caisses par année pour les deux années se terminant le 31 mars 1947 et 1948. Le prix de base est de $4.81 la caisse de 48 boites de fer-blanc d'une livre.

POUDRE DE LAIT ECREME

"Il a été convenu que le Royaume-Uni acheterait 3,000 tonnes de poudre de lait écrémé, procédé du cylindre, produite en 1946. Prix 11⅛ cents la livre pour la première qualité, f.b. Mantréal.

OEUFS

"Le Royaume-Uni désire se procurer plus d'oeufs en coque pendant la période allant d'octobre à avril, et plus particulièrement pendant les mois d'octobre à décembre inclusivement. A cause des difficultés dans la manutention des approvisionnements au Royaume-Uni pendant les mois d'été, on a prié le Canada de cesser d'expédier des oeufs en coque vers le 1er mai de chaque année, détournant le surplus d'été à la production du mélange congelé et ou de la poudre d'oeufs sucrée.

"Il a été également entendu que le contrat actuel qui expire le 31 décembre 1946 doit être prolongé pour couvrir l'expédition sur le Royaume-Uni de 1,750,000 caisses d'oeufs en coque et 5,000 tonnes de poudre d'oeufs en 1947, aux prix courants de base pour les oeufs en coque.

"Le Royaume-Uni s'est engagé à fournir au Canada vers l'automne de 1946 (de préférence vers octobre), une indication des quantités d'oeufs en coque, de poudre d'oeufs congelés dont il aura besoin en 1948.

VIANDE

"Pour maintenir la ration de viande par quartier, sur laquelle on s'est basé pendant la guerre, la Grande-Bretagne aura besoin de tout le boeuf et de tout le mouton dont le Canada peut se passer en 1946 et, en autant qu'on puisse le prévoir actuellement, en 1947 et probablement en 1948. La prolongation du contrat actuel pour couvrir des approvisionnements pour 1947 fera l'objet de nouvelles discussions.

"Le Royaume-Uni est prêt à acheter toutes les tripes de porc que le Canada peut lui fournir jusqu'en 1948. On aura également besoin d'issues et de langues et cette question sera discutée plus tard.

"Le Royaume-Uni a demandé qu'on augmente l'exportation de quartiers de viande bonne pour la fabrication de saucisses."

LE PRIX DU BACON EST EN HAUSSE

L'Office des viandes a annoncer le 29 mars qu'il y aurait une augmentation dans le prix devant être payé pour le bacon d'exportation et a publié une liste revisée des prix payables pour les flèches Wiltshire et les morceaux d'exportation; ces prix seront payés sur le produit de tous les porcs abattus lundi, le 1er avril, et après cette date.

Cette augmentation dans le prix du bacon d'exportation complémente l'annonce faite par le Ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Gardiner, à l'effet qu'un cdntrat avait été conclu avec le Royaume-Uni pourvoyant à une augmentation de $2.50 les 100 livres pour les Wiltshires de la catégorie "A" pendant le reste de 1946 et en 1947.

La réduction dans les primes payées par l'Office des viandes sur les deux catégories supérieures de porcs, $2.00 au lieu de $3.00 pour la catégorie "A" et $1.00 au lieu de $2.00 pour la catégorie B1, doit s'appliquer aux porcs abattus lundi, le 1er avril, et après cette date. C'est là la décision prise par l'Office.

Comme M. Gardiner l'a expliqué le 26 mars "ceci pourvoit une augmentation nette de deux dollars par lard, prix et prime combinés ensemble."

Un magnifique

Diamant

POUR

Paques

"Forget-Me-Not" de Lorie

pour une plus grande joie à votre fiancée

Un joli choix de $35 à $200

MONTRES "BULOVA"

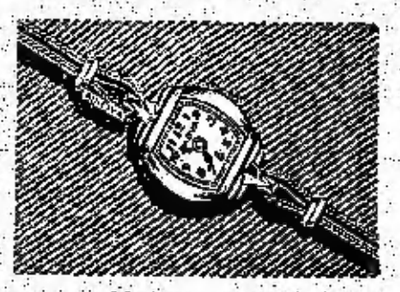

GODDESS of TIME 17 rubis .. $33.75

RANGER 15 rubis .. $28.50

Autres marques telles que: Savoy — Universal — Elco — Reli — Roamer Pare-choc — Imperméable

17.50 et plus

Coutellerie Rogers et Community Plate
Service pour huit
$26.00 à $44.00

Très jolis Chapelets
Montures Sterling ou or avec perles satinées, cristaux colorés ou pierres noires
Plusieurs sont des importations directes
Prix de
3.75 à 14.50

Croix avec chaines
Styles pendants — très jolies — or ou argent sterling
Prix variés

Pendants
En sterling ou or—avec pierres de naissances ou autres
Prix populaires.

Loquets avec chaines
En sterling ou or
Gravures artistiques
Venez les voir

Ornements de costumes
En sterling ou or—avec pierres — modèles parisiens — très chic
Prix populaires

Aussi grilles-pain etbrasseurs électriques

Services de Toilette
En sterling, or ou plastique
Nous en avons de très distingués
jusqu'à $55.00

Minaudières
(compacts)
en sterling or ou plastique
3.50 en montant

Briquets Ronson
5.00 et plus

Rasoirs électriques
Remington-Rand
Double-tête
$19.95
Triple-tête
$23.95

Plumes réservoirs
Shatford à
$1.70
Parkers, Sheaffers, Reynolds
$3.50, en montant

Coussins électriques "Silex"
Très jolis coussins de soie indispensables dans toute demeure — Modernes, ces coussins électriques valent la peine de votre visite
8.95

Sacs à mains
Des nouveautés de styles européens, en cuir ou plastique
plastique — de
3.95 à 18.50

Bijouterie J.-E. Blais

48, rue Borgia — Téléphone 5-5200

Nos professionnels

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
16 est, rue Elm Tél. 8-8231
SUDBURY

O.-J. GODIN, B. A.
AVOCAT
Edifice Frontenac, 18 Durham nord
Tél. 4-4091 Sudbury

J.-N. DESMARAIS, B.A.
Avocat-Notaire
Edifice Mackey Tél. 5-5831

Cartes d'affaires

A. FOURNIER, Limitée
Courtiers en Assurance
Vie—Feu—Accidents et autres
Immeubles
11, est, rue Elm. Tél. 7-7546

MAURICE DUBE
ASSURANCE - PRETS
1 nord, rue Durham Sudbury

La Sauvegarde
ASSURANCE VIE
Mme H. SCHNUPP
875, rue Marion Tel. 7-7036
L. H. LALONDE
368, rue Douglas Tel. 8-8283

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS
ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech

Manhattan Grill
REPAS REGULIERS
et à la Carte
aussi Mets Chinois
BANQUETS POUR CLUBS
ET SOCIETES
Service de premier ordre
Personnel Bilingue
12, RUE CEDAR TEL. 8-8263

ATTENTION

La Semaine Sainte est cause, du volume réduit du journal de cette semaine.

Autre remarque: en ce qui a trait aux "tribune libre" nous ne passons dans le journal que les lettres responsables, c'est à dire, signées. Une lettre qui nous arrive avec seulement un nom de plume, ne passe pas dans le journal.

A quoi serviront ce prêt et ces cadeaux à l'Angleterre ?

"A quoi serviront ce prêt et ces cadeaux, ces dons? A permettre à la Grande-bretagne de prêter des sommes d'argent à d'autres nations pour se créer des relations commerciales et maintenir sa domination commerciale à travers le monde. J'estime que nous n'avons pas le droit, nous, citoyens du Canada, d'imposer une taxe aux contribuables canadiens pour permettre à la Grande-Bretagne de prêter aux autres nations". Voilà ce qu'a déclaré M. Maxime Raymond, bloc populaire de Beauharnois-Laprairie, hier aux Communes, en prenant la parole dans le débat sur le prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre et en manifestant son opposition à la résolution sur laquelle il se réserve de faire de plus amples commentaires quand la mesure sera présentée en deuxième lecture. Après un débat bref mais animé, la Chambre a adopté le projet en première lecture.

—⚜—

On ne veut pas de l'aide de l'Espagne

La revue "Ecclesia", organe du Bureau central de l'Action Catholique espagnole, déplore le fait que l'offre de l'Espagne d'aider les nations moins favorisées au point de vue nourriture ait été refusée.

Rappelant la déclaration de S.E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, à l'effet que 45 pour cent des mortalités dans son pays étaient causées par le manque de nourriture, le rédacteur d'Ecclesia déclare: "L'Epagné a offert généreusement d'héberger des milliers d'enfants. Nonobstant notre pauvreté nous sommes encore des riches si nous comparons aux autres nations qui ont connu les horreurs de la guerre. Qui a décidé, et pour quelles raisons, que l'offre de l'Espagne ne soit pas acceptée?

"L'Espagne a un surplus de certains aliments qu'elle peut exporter. Qui décidé, et pour quelles raisons, que ces aliments ne doivent pas traverser nos frontières? Il est clair que jusqu'à ce que notre bonne volonté rencontre de la compréhention chez les autres, les résultats seront nuls...."

LAITERIE STANDARD
LAIT et CREME
260 rue Victoria Tél. 5-5362

LA CAISSE POPULAIRE

Combien souvent on entend dire: "Eux autres, ils sont riches". Nous autres nous sommes pauvres. La faute n'en n'est pas qu'aux riches. Si le pauvre veut s'aider on dira de lui plus tard, ce qu'on disait du riche.

"Aide toi, le ciel t'aidera". Entendu que le riche regarde pour sa poche, et conduit les pauvres comme il veut. Mais les pauvres en s'unissant pourront eux aussi mener leurs affaires. Ils forceront les riches à les écouter. Ils gouverneront. Si les pauvres ne regardent pas pour eux-mêmes, personne ne regardera.

Commençons par ramasser nos "cents" au lieu de les fondre dans les "15 cents", les hotels partout. La caisse populaire est dirigée par des pauvres gens. Ils l'ont partie et conduisent l'affaire eux-mêmes. Ils cherchent parmi leurs membres, ceux qui pourront faire de bons "teneur de livres" les organisations, etc. Ils veulent trouver les qualités d'un homme, et les développer. Plus tard, ces hommes se trouveront de meilleurs emplois parce qu'ils auront appris quelque chose, et ils sauront gouverner leurs argent. L'employeur saura, par les agissements de l'homme à la caisse que c'est un homme fiable, honnête, économe, sûr, et travaillant. Il sera fier de l'engager.

Le vote de celui qui n'a qu'une part à la caisse compte autant que celui qui en a plusieurs. C'est une vraie démocratie. C'est une protection pour les pauvres et les petits. Ca ne se passe pas de même dans les compagnies. Là celui qui a dix parts à droit à dix votes, celui qui en a cent, cent votes. Celui qui tient 51 pour cent ou plus des parts contrôle toute la compagnie.

A la caisse populaire, un homme n'a qu'un vote. Pour l'empêcher de contrôler la caisse, il ne peut pas acheter plus qu'un certain nombre déterminé de parts, disons 40. A l'épargne, il ne peut pas déposer plus qu'un certain montant, disons $500.00. Autrement une personne qui serait riche, pourrait briser la caisse en déposant à lui seul plus que tous les autres ensemble. Ensuite il s'amuserait à la retirer et à la déposer.

Mais vous allez dire: ce n'est pas beaucoup ça $500.00 et 40 parts à 5.00, ça fait seulement $200.00. Commençons par le déposer. C'est déjà un assez gros montant. Quand vous l'aurez déposé, les directeurs de la caisse verront à augmenter le montant, si la caisse est prête à prendre plus.

Tout ceci c'est une partie du bien et de la protection que se propose la caisse populaire pour ses membres.

Achille Lapalme

Chronique Internationale

par ANDRE LAFLECHE
correspondant spécial de L'Ami du Peuple

—suite de la 1ère page—

—⚜—

NOUVELLE PLAINTE

La Pologne a soumis au Conseil de Sécurité une plainte contre l'Espagne, laquelle comporte six griefs bien définis. Le délégué M. Lango de l'O.N.U. a condamné le régime fasciste d'Espagne "parce qu'il a été fondé avec l'appui de l'Axe" et il affirme que les évènements survenus depuis démontrent que le gouvernement Franco "a déjà causé du malaise international et mis en danger la paix et la sécurité internationales." M.Lango parle ensuite des troupes espagnoles concentrées à la frontière française et il ajoute que Franco a donné asile "à la plus forte concentration d'actifs et de personnel nazistes" et qu'il "permet et favorise les recherches scientifiques de savants allemands qui travaillent à préparer de nouveaux engins de guerre".

LA REPONSE DE L'ESPAGNE

Un porte-parole officiel a nié les accusations polonaises. Les journaux de Madrid publient des réfutations détaillées. "L'Espagne ne fait pas d'expériences scientifiques de guerre, écrit le journal "A.B.C.", ni n'organise d'espionnage pour découvrir les secrets de la bombe atomique de la façon qui a été révélée au Canada: elle n'a pas besoin non plus de l'aide de savants étrangers. Ce n'est pas en Espagne qu'il y a des savants allemands; ils sont dans plusieurs autres pays, notamment en Russie".

QUE VALENT LES ACCUSATIONS POLONAISES?

D'ailleurs que valent en réalité les accusations de la Pologne contre l'Espagne lorsque l'on sait que la Russie et les Etats-Unis par exemple ont amené chez eux des savants allemands et qu'on les a installés dans des laboratoires avec la volonté bien déterminée de leur faire livrer leur secrets. Que valent également les accusations polonaises sur le droit d'asile de l'Espagne lorsque l'on connait les méthodes draconiennes employées par l'U.R.S.S. dans les différents pays occupés par les armées rouges?

Toute cette affaire montée par la Russie, car il est évident que la plainte polonaise a été faite à l'instigation de Moscou.

LE PRESTIGE DE L'O.N.U.

Le gouvernement de la Suisse refuse d'entrer dans l'organisation des Nations-Unies parce qu'il considère que certaines dispositions de la Charte du Conseil de Sécurité compromettraient la neutralité à laquelle il tient pardessus tout. La Suisse craint d'être entraînée dans une nouvelle guerre si elle entre dans l'O.N.U.

Cette décision démontre bien que le Conseil de Sécurité est loin d'avoir acquis le prestige moral et la puissance qui pourraient inciter les petits pays à se placer sous sa protection. La Charte de l'O.N.U. donne en quelque sorte à cet organisme une souveraineté supérieure à celle des Etats mais avant de se proclamer supranationale il faudrait tout de même que cette société internationale donne au monde l'exemple de principes de justice et de charité mis au service du bien commun.

LES MALENTENDUS

La survivance d'un organisme du genre de l'O.N.U. dépend de la collaboration des grandes puissances qui en font partie. Il semble bien qu'une collaboration parfaite soit impossible à l'heure actuelle si l'on considère des écrasantes difficultés auxquelles auront à faire face les nations victorieuses qui doivent préparer les traités de paix des satellites européens de l'Allemagne.

Lorsqu'il s'agira de l'Italie par exemple, comment s'entendront l'Angleterre et la Russie, toutes deux ayant des intérêts dans la Méditerranée? La Russie réclame la tutelle sur la Tripolitaine, alors que Londres veut y installer une tutelle internationale. La Russie exige de l'Italie d'immenses réparations alors que les Etats-Unis et l'Angleterre font les frais du rétablissement de ce pays, seul rempart contre le communisme qui submerge de plus en plus l'Europe orientale.

Il y a aussi le cas de la Grèce, celui de la Roumanie, de la Hongrie, de la Bulgarie. Là, comme en Pologne, en Yougoslavie et en Albanie les intérêts anglais et américains viennent en conflit avec les intérêts soviétiques et ils sont fort compromis par la manière radicale employée par les Russes pour percevoir les réparations.

LA VOIX DU PAPE

Dans ce désordre actuel qui rend l'univers si précaire, la voix du Pape se fait entendre. Elle réclame la justice, la charité, le retour à la vérité éternelle.

Voici les plus récents conseils du Pape: "Les parents, les professeurs et les prêtres par toute la terre, doivent inculquer l'esprit chrétien aux nouvelles générations, de telle sorte qu'elles soient enflammées de l'amour du Christ, et que la paix de l'avenir puisse être édifiée sur elles, la seule paix digne de ce nom, c'est-à-dire une paix chrétienne. Si nous n'enseignons pas le cathéchisme, le matérislisme qui s'en suivra amènera un profond désaccord entre le citoyen et le chrétien. L'Eglise se verrait privée de son influence dans l'enseignement".

André Laflèche

Je désirerais que M. Laforge de St-Charles m'écrive et me donné des renseignements sur l'ancienne caisse populaire de cet endroit. Ecrivez à:
Achille Lapalme, au soin de l'Ami du Peuple 82, rue Beech
Sudbury

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

Joyeux Pâques

—⚜—

LA CIE DES TAILLEURS
GAREAU
La Modes du Temps ~ Coupe Parfaite
Edifice Hôtel Frontenac Vis-à-vis l'église Ste-Anne

ON
demande à acheter
BILLOTS DE TOUTES SORTES — "PILING" DE PIN ROUGE
DORMANTS(TIES) EN BOIS MOU ET DUR
POTEAUX DE TELEPHONE
PLANCHES DE TOUTES SORTES
PAYE COMPTANT AU CHEMIN DES CAMIONS
Conrad Loiselle
33, RUE STANLEY, SUDBURY TEL. 3-1284

LETTRE D'OTTAWA

—suite de la première page—

troisième lecture. Mais il est démontré que le gouvernement commande une majorité telle que toute volonté de faire comprendre les intérêts véritables du Canada est vouée d'avance à l'insuccès. Le débat a été déplaisant à plus d'un égard. Il a montré, en tout cas, que les députés libéraux (parmi lesquels, pendant la guerre on comptait quelques unités qui avaient encore, bien que timidement, le souci de protéger les intérêts du Canada) se sont rangés définitivement dans le camp officiel. De ce point de vue, M. King peut être satisfait re son oeuvre: il a rétabli la discipline dans son parti.

J'ai nommé tout à l'heure les députés qui se sont posés au bill, y compris M. Pouliot qui ne s'est cependant pas levé pour voter contre la mesure. M. Cardin a prononcé un vigoureux discours. "Je ne puis croire, a-t-il dit, que la Grande-Bretagne ne pourrait se relever sans notre aide, pas plus que je ne pouvais admettre qu'elle aurait perdu la guerre sans nos cadeaux. Les conditions du prêts qui nous est soumis sont plus avantageuses pour le Royaume-Uni et moins avantageuses pour le Canada que celles du prêt avec les États-Unis. J'ai toujours été opposé aux cadeaux et je le suis encore, qu'on les appelle simplement cadeaux, aide-mutuelle ou prêt remboursable à cinquante ans". Le député qui a été désigné pour répondre à M. Beaudoin est fort bien accueilli dans les cercles impérialistes. Il s'est découvert subitement une vocation de prédicant de bonne-entente et il parcourt le pays, appuyé par les grandes associations anglo-canadiennes. Il ne dit rien de bien profond, ni de bien sérieux. Mais il parle. En donnant la réplique à M. Cardin, il a rappelé ce que l'ancien ministre avait dit de la gratitude que nous devions à l'Angleterre pour tout ce qu'elle avait fait pour nous. M. Cardin avait parlé ainsi au temps du plébiscite et de la déclaration de guerre. Ainsi, les contemporains de saint Augustin pensaient surtout à la jeunesse joyeuse du grand docteur de l'Église. Et la conversion de M. Cardin ne fait que mieux ressortir ce que son passé contenait de dommageable au sentiment canadien.

M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, a analysé brièvement la proposition de M. Ilsley: "Si l'on étudie la résolution, a-t-il dit, on constate que le ministre des Finances demande l'autorisation de présenter une mesure pour, entre autres choses "annuler le montant dû par le gouvernement du Royaume-Uni au gouvernement du Canada en raison du plan d'entrainement aérien du Commonwealth britannique britannique, montant fixé à $425, 000,000. Cet après-midi on a surtout parlé du prêt et on a relégué dans l'oubli ce don pur et simple, ce don direct de $425,000,000 à un pays qui' au moment même où il le recevait, prêtait de l'argent à un autre pays avec intérêts: Deuxièmement, on demande également de régler. pour une somme de $150,000,000 une dette dont nous ne connaissons pas les détails et que nous avons raison de croire beaucoup plus élévée, et c'est encore un don direct. Troisièmement, on nous demande de prêter $1,250,000,000 sans intérêt pendant cinq ans, quitte à discuter, au bout de cinq ans, s'il y aura il lieu ou non de réclamer de l'intérêts. En d'autres termes, c'est là un prêt à fonds perdus.

"A quoi serviront ce prêt et ces cadeaux, ces dons? A permettre à la Grande-Bretagne de prêter des sommes d'argent à d'autres nations pour se créer des relations commerciale à travers le monde. J'estime que nous n'avons pas le droit, nous, citoyens du Canada, d'imposer une taxe aux contribuables canadiens pour permettre à la Grande-Bretagne de prêter de l'argent aux autres nations. A entendre le ministre des Finances cet après-midi, ce n'était pas celui qui recevait le don qui devait de la gratitude, c'était plutôt celui qui le consentait. Drôle de raisonnement!" Des députés du Québec ont tout de même accepté ce raisonnement comme ligne de conduite. En plus de M. Beaudoin, dont j'ai dit un mot tout à l'heure, il y a eu M. Gleason Belzile (Rimouski) et Maurice Lalonde (Labelle). Je prie le lecteur de considérer jusqu'à quel point nous avons rétrogradé, jusqu'à quel point nous avons perdu jusqu'à l'instinct de conservation nationale et jusqu'à quel point nous avons consenti à devenir les valets de l'Empire. Il y a quelque temps encore, un petit groupe des nôtres réagissaient en Canadiens: aujourd'hui on en compte quatre ou cinq tout au plus. Oui M. Mackenzie King peut se féliciter de sa besogne. Il nous a fait perdre jusqu'à notre âme nationale.

André Laflèche

J.-B. DUCHARME

SERVICE FUNÉRAIRE

Tél. 6-6302

73, RUE BEECH SUDBURY

L'UNION THEATRALE DE MONTREAL

présente

CŒUR DE MAMAN

Salle Ste-Anne

Lundi et mardi : : Les 22 et 23 avril

à 8 heures 30 p.m. précises

Entrée: 75 sous.

Matinée pour les enfants

Lundi, le 22 avril, à 2 heures Entrée 10 sous

Un jeune artiste de Sudbury, M. Jean-Emile De Villiers fait maintenant partie de l'Union Théâtrale.

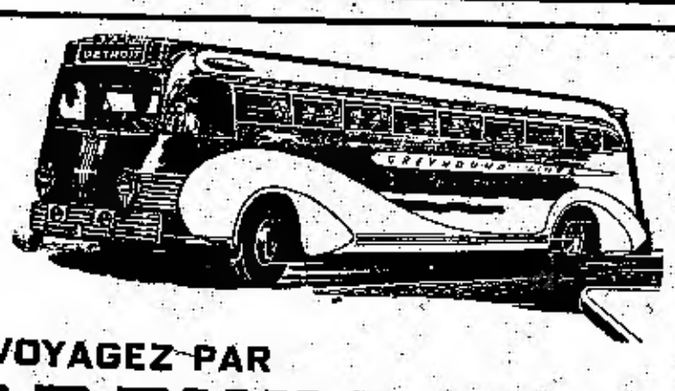

VOYAGEZ PAR

GREYHOUND

ET ÉPARGNEZ

PRIX REDUITS DE SUDBURY

A	Simple	Retour
NORTH BAY	$ 2.10	$ 3.80
SAULT STE MARIE	5.00	9.00
ESPANOLA	1.20	2.20
BLIND RIVER	2.75	4.95
THESSALON	3.60	6.50
TORONTO	8.20	14.80
OTTAWA	7.30	13.20
MONTREAL	9.90	17.85
LONDON	10.95	19.75
HAMILTON	9.20	16.60
WINDSOR	13.30	24.00
SARNIA	12.50	22.50
DETROIT	12.80	23.05
CHICAGO	14.15	25.50
DULUTH	14.00	25.20
MINNEAPOLIS	15.10	27.20
WINNIPEG	23.25	40.05
VANCOUVER	44.80	80.65
EDMONTON	39.50	71.10
CALGARY	38.40	69.15
SEATTLE	44.80	80.55

Tout passage sujet à la taxe dugouvernement.

TERMINUS DES AUTOBUS NICKEL BELT

9 RUE CEDAR TEL. 7-7151

GREYHOUND

A l'occasion de cette fête en mémoire de la résurrection du Christ, nous souhaitons à tous un

JOYEUX PAQUES

Kimonos de toilette

en soie pesante et de modèles assortis 8.75 à 12.95

en Rayon brossé, couleurs assorties 9.95

en pure laine, brun, bleu et vin 16.50

Pantoufles

semelles molles, doublure en mouton 3.95

style "Mocassin" lanières dessinées, couture à la main 5.85

en suède brun foncé, bordure en fourrure 6.25

Roméo brun et noir, très joli 2.45 à 4.50

Cuir de Phoque, toutes les grandeurs 5.65

en feutre et de style très reposant 1.45

Huarache originale, d'inspiration Mexicaine faites de lanières en cuir naturel, coutures à la main 5.95

Le plus grand magasin de hardes en Nouvel-Ontario

J.-T. Paquette & Fils, Limitée

84 sud, rue Durham Téléphone 6-6641